

COLLECTIVITE DE CORSE

**RAPPORT
N° 2020/CP/248**

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CHJAME A PRUGETTI E SUSTEGNU EDUCATIVU
APPELS A PROJETS ET ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse a pour ambition de construire et proposer à moyen terme un programme territorial d'actions éducatives destiné aux différents établissements de l'île, depuis l'école primaire jusqu'au « post-bac » des lycées et l'Université de Corse, en passant par les centres de formation des apprentis ou encore les missions locales, autour de deux axes majeurs :

- accompagner la réussite scolaire,
- soutenir la construction personnelle et citoyenne des jeunes et des adolescents.

Dans un souci notamment de lutte contre les inégalités sociales et territoriales, ce programme devra permettre aux jeunes ,d'une part, de multiplier les expériences citoyennes, culturelles, artistiques et sportives, et ,d'autre part, de consolider leurs parcours scolaires et d'études, et de renforcer leur formation.

Ce programme, qui sera élaboré en étroite collaboration avec les directions, agences et autres offices de la Collectivité de Corse, mais également avec les autorités académiques, tels que le Rectorat, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt ou encore la Direction Régionale des Affaires Culturelles, devra s'inscrire pleinement en cohérence avec les actions identifiées au titre du « Pattu pè e ghjuventù », qui vise une meilleure adaptation de l'action publique aux besoins des 11-30 ans, avec notamment comme objectifs principaux celui de construire un système éducatif performant et innovant, ou encore de favoriser l'engagement citoyen et encourager chaque jeune à assumer ses responsabilités comme citoyen de l'île.

Néanmoins, il convient dans un premier temps de ne pas casser la dynamique engagée suscitée par les différents appels à projets lancés ces quelques dernières années, qui ont permis une forte mobilisation tant des différents services et directions de la Collectivité de Corse, que celle des professeurs, élèves et autres acteurs institutionnels.

Le présent rapport a pour objet d'une part de pérenniser et d'inscrire dans le temps des appels à projets plus connus, tels que l'appel à projets « Trophées scolaires du développement durable - I trufei scularii di u sviluppu à longu andà » ou encore « E so vite facenu a nostra storia – leurs vies font notre histoire », et d'autre part d'approuver la mise en œuvre d'autres appels à projets qui sont en cours de finalisation, afin de favoriser des initiatives territoriales et de susciter tant l'innovation pédagogique, que l'expérimentation ou encore l'innovation territoriale.

Cela paraît d'autant plus important de susciter à nouveau les acteurs du territoire, qui

devraient faire preuve d'innovations organisationnelles, à l'heure où la pandémie a mis un coup d'arrêt brutal à toute démarche collaborative traditionnelle basée sur des habitudes, des repères et autres relations entre élèves et professeurs.

1° Des appels à projets à pérenniser et à inscrire dans la durée :

A) L'appel à projets « I trufei scularii di u sviluppu à longu andà - Les trophées scolaires du développement durable » :

Chaque année sont organisés « Les Trophées scolaires du Développement Durable - I trufei scularii di u sviluppu à longu andà », manifestation consécutive à l'appel à projets à destination des écoles maternelles et primaires, mais également des collèges, situés sur l'ensemble le territoire.

Cet appel à projets (*cf. Annexe 1 Appel à projets 2019-2020*) permet aux élèves, accompagnés par leurs professeurs, de réaliser une œuvre ou un projet en lien avec le développement durable, et plus précisément en lien avec les 17 objectifs du développement durable (ODD), adoptés par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015.

Pour ce faire, la Collectivité de Corse et ses nombreux partenaires (PNRC, OEC, CPIE...) mettent gratuitement à disposition de nombreux outils, tels que des malettes pédagogiques, et organisent divers événements tels que des visites guidées sur les différentes réserves naturelles de Corse notamment (*cf. Annexe 2 Liste des ateliers et des activités*).

Organisé durant 2 années consécutives par la Collectivité de Corse, il a été initié il y a 9 ans en partenariat avec l'Éducation Nationale.

A titre d'information, et ce durant l'année scolaire 2019/2020, 25 projets éducatifs impliquant le travail de 1300 élèves du primaire et du collège ont été enregistrés et subventionnés par la Collectivité de Corse (*cf. Annexe 3 Liste des candidatures TDD 2019-2020 et Annexe 4 Présentation TDD 2018-2019*).

C'est pourquoi, il convient de poursuivre et de consolider cette dynamique, qui s'inscrit dans le cadre d'un enseignement à l'éco-citoyenneté et aux démarches écoresponsables, et qui concourt à la transmission des connaissances nécessaires au développement durable de l'île.

De plus cet appel à projets, qui sera également étendu aux lycées de Corse, s'inscrit à présent dans le cadre de la « *Semaine Européenne du Développement Durable* », organisée chaque année du 30 mai au 5 juin partout en Europe, avec pour objectif de promouvoir la transition écologique à travers la valorisation d'actions locales et la sensibilisation du public au développement durable.

2 L'appel à projets « E so vite facenu a nostra storia – leurs vies font notre histoire » (cf. document annexé au présent rapport) :

Au cours de la 3^{ème} session extraordinaire des 29 et 30 juin 2017, l'Assemblée de Corse a voté la proposition de l'Assemblea di i Ziteddi portant création d'une journée d'échanges entre les écoles, les collèges et les lycées relative à la valorisation des personnages historiques insulaires.

En effet, il existe en Corse une multitude de personnages historiques célèbres ou moins connus. La valorisation de ces femmes et de ces hommes permet de perpétuer la mémoire des villages, mais aussi de mieux connaître l'histoire de l'île.

Elle constitue aussi une étape à la réappropriation de cette histoire, trop souvent méconnue ou ignorée, et peut être également à terme un vecteur de valorisation et de développement du tourisme patrimonial dans tous les territoires de Corse.

Voilà pourquoi, l'objectif de cet appel à projets (*cf. Annexe 5 Appel à projets 2019-2020*), destiné aux élèves des écoles primaires, des collèges et des lycées de Corse, publics ou privés, traduisant la mise en œuvre concrète de la proposition de l'Assemblea di i Ziteddi, invitait à produire une œuvre collective valorisant un personnage historique de Corse.

Cette œuvre collective pourrait se formaliser à travers un tableau, une bande dessinée, un film ou encore une pièce de théâtre ; l'œuvre pouvant être dessinée, écrite, chantée ou jouée.

Au titre de l'année scolaire 2018-2019, douze projets ont été déposés et subventionnés par la Collectivité de Corse (*cf. Annexe 6 Liste des candidatures E so vite 2018-2019*), comme par exemple :

- Le projet porté par les élèves du lycée agricole de Sartè, qui avaient réalisé une très belle œuvre picturale ainsi qu'un petit sujet vidéo sur « Dumenicu LUCCHINI, dit Ribeddu »,
- Le projet porté par les élèves du lycée Paul VINCENSINI de Bastia, qui avaient travaillé sur une représentation théâtrale autour du personnage « Sampieru Corsu »,
- Le projet porté par les élèves du Collège Campu Vallone de Biguglia, qui avaient réalisé un documentaire sur Henri TOMASI.

Aussi, il convient de poursuivre cette dynamique, afin que les élèves puissent mieux appréhender le patrimoine historique et culturel de la Corse et surtout se l'approprier, tout en développant l'usage et l'apprentissage de la langue corse.

2° Des appels à projets en cours de finalisation :

Les différents appels à projets présentés ci-après sont en conformité avec les objectifs stratégiques identifiés au titre du « Pattu pè e ghjuventù ».

A) L'appel à projets « Educ'Altitudine/Educ'Altitude » (*cf. Annexe 7 fiche projet*) :

Dans le cadre de sa politique volontariste et ambitieuse menée en matière d'éducation, la Collectivité de Corse souhaite lancer dès cette année scolaire 2020-2021 un appel à projets intitulé «*Educ'Altitudine/Educ'Altitude*» destiné à soutenir et à accompagner toutes les initiatives éducatives innovantes locales qui permettront de faire découvrir aux plus jeunes ces zones d'exception de « Montagne » et les activités humaines qui y sont exercées, mais également de développer des compétences transversales (savoirs, savoir-être, savoir-faire) à travers des activités ludiques, culturelles, scientifiques ou encore sportives.

B) L'appel à projets « Trasmetta » (*cf. Annexe 8 fiche projet*) :

Prenant en compte la richesse du patrimoine linguistique corse, la Collectivité de Corse souhaite renforcer à travers cet appel à projets collaboratif, à vocation éducative, cette volonté de sauvegarder certes, mais aussi et surtout de développer et de transmettre la langue corse.

C) L'appel à projets « Cuntinuità pedagogica » (cf. Annexe 9 fiche projet) :

Pendant la pandémie du « Covid-19 », l'ensemble des élèves de l'école primaire jusqu'au post-bac des lycées et de l'Université de Corse, ont cessé d'emprunter le chemin de l'école, mettant ainsi en évidence combien il était indispensable d'assurer la continuité des enseignements par tous les moyens possibles. Or, cette continuité pédagogique, doit être une priorité au-delà même du contexte de crise, car aucun élève ne devrait souffrir d'inégalités d'accès en matière d'offre éducative.

De manière générale, tous les appels à projets qui seront développés et proposés par le service de l'action éducative de la direction de l'éducation de l'enseignement et de la recherche, et qui constitueront à terme un chapitre du programme territorial d'actions éducatives autour des deux axes précités, à savoir l'accompagnement vers la réussite scolaire et le soutien à la construction personnelle et citoyenne des jeunes et des adolescents, auront notamment pour vocation d'identifier des initiatives qui pourraient s'avérer structurantes pour le territoire en matière d'expérimentation pédagogique, voire d'innovations pédagogiques et devront s'inscrire dans les 8 axes thématiques suivants :

- Valorisation des ressources naturelles,
- Valorisation des ressources culturelles,
- Développement durable et transition énergétique,
- Agriculture et agroalimentaire,
- Système de santé,
- Savoir-faire et artisanat traditionnel,
- Chant, musique, danse et art du spectacle,
- Langue et culture corse.

Enfin, le service de l'action éducative travaille actuellement :

- à l'élaboration d'un guide territorial des actions éducatives qui recensera les offres éducatives proposées par l'ensemble des services de la Collectivité de Corse, ses agences et offices,
- à l'établissement d'une convention de partenariat avec les services de l'éducation nationale,
- à l'établissement d'un règlement d'intervention permettant un accompagnement éducatif approprié au territoire.

Ainsi, il est donc proposé à l'Assemblée de Corse :

- d'approuver le présent rapport « Appels à projets – Accompagnement Educatif »,
- d'approuver l'appel à projets « I trufei scularii di u sviluppu à longu andà - Les trophées scolaires du développement durable »,
- d'approuver l'appel à projets « E so vite facenu a nostra storia – leurs vies font notre histoire »,

- d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à mettre en œuvre pour chaque année scolaire ou d'étude, les appels à projets « I trufei scularii di u sviluppù à longu andà - Les trophées scolaires du développement durable » et « E so vite facenu a nostra storia – leurs vies font notre histoire »,
- d'approuver les fiches projets « Educ'Altitudine/Educ'Altitude », « Trasmetta » et « Cuntinuità pedagoga »,
- d'approuver les 8 thématiques dans lesquelles devront s'inscrire les actions et autres projets développés par le service de l'action éducative de la direction de l'éducation de l'enseignement et de la recherche à savoir :
 - o Valorisation des ressources naturelles,
 - o Valorisation des ressources culturelles,
 - o Développement durable et transition énergétique,
 - o Agriculture et agroalimentaire,
 - o Système de santé,
 - o Savoir-faire et artisanat traditionnel,
 - o Chant, musique, danse et art du spectacle,
 - o Langue et culture corses.

- d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse et le service de l'action éducative à mettre en œuvre pour chaque année scolaire ou d'étude, les appels à projets utiles et nécessaires qui seront en cohérence avec les objectifs identifiés au titre du « Pattu pè e ghjuventù » et qui s'inscriront dans le cadre de l'accompagnement éducatif autour des deux axes majeurs, à savoir :
 - accompagner la réussite scolaire,
 - soutenir la construction personnelle et citoyenne des jeunes et des adolescents.
- d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à organiser et mettre en œuvre les différents comités territoriaux de sélection des candidatures et de suivi des projets,
- d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à organiser les différentes journées de rencontre thématiques et autres cérémonies de remises des prix,
- d'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer toutes les pièces réglementaires (conventions attributive de subvention, convention d'applications, avenants, arrêtés, invitations...) relatives à la mise en œuvre des appels à projets qui s'inscriront dans le cadre de l'accompagnement éducatif,

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.